

# Tenues pour les équipes et les individuels

## TEXTE EXTRAIT DU RÈGLEMENT C.12.1

La réglementation suivante s'applique pour :

- Les championnats de France toutes disciplines ;
- Les championnats régionaux toutes disciplines ;
- Les championnats départementaux toutes disciplines ;
- Les compétitions par équipes de club, à tous les niveaux et toutes les disciplines.

### Compétitions par équipes de club (toutes disciplines) :

- Tous les participants à une compétition des filières par équipes de club doivent porter la tenue de club pendant toute la compétition, y compris les archers participant en individuel si la compétition leur est ouverte.
- Tous les membres d'une même équipe, ainsi que le capitaine, le coach et l'entraîneur, doivent porter la tenue de club uniforme.

**Tenue de club :** tenue choisie par l'association affiliée à la FFTA. **Elle est considérée comme uniforme quand tous les membres d'une même équipe portent un haut identique et des bas de même couleur.** Sur la pièce vestimentaire haute doit apparaître le nom, l'insigne ou le logo de l'association

Il est bien évident que pour les équipes, tous ne sont pas obligés d'avoir la même tenue du bas. Cela peut être un short pour l'un, un pantalon, un bermuda ou une jupe. Par contre les couleurs doivent être identiques au ton près car il est évident que si le tissu n'est pas le même (coton, nylon, etc...), il peut y avoir un ton.

**En résumé et appliqué sur la tenue des équipes de DRE-DR-DRJ, finale DRE - DRJ et sur les Championnats en Nouvelle-Aquitaine.**

**Pour ce qui concerne le haut :** les archers des équipes doivent avoir un haut identique

**Pour ce qui concerne le bas :** les archers des équipes pourront avoir un style différent mais de couleur identique

**Rappelons que le "blanc" peut remplacer toutes les autres couleurs tant pour le bas que le haut de la tenue et ceci pour l'intégralité des archers du même club.**

Plus d'infos sur le Règlements sportifs et Arbitrage :  
§ C.12.1 - La tenue des compétiteurs

*La commission sportives cibles  
La commission arbitrale*

Mise à jour : Avril 2026



**CRNATA**

<https://www.crnata.fr>

Le règlement est écrit par les commissions sportives de la FFTA et non par la CRNATA. Les arbitres ne font que l'appliquer.

